



GOVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 25 février 2022

Le président de la République annonce des renforcements militaires de la France au sein de l'OTAN

En tant que membre de l'Alliance atlantique, la France est un contributeur majeur à la sécurité de ses alliés et contribue à des déploiements sur le flanc Est de l'OTAN. Depuis 2014, à la suite de l'annexion illégale de la Crimée par Moscou, les forces armées françaises sont engagées dans des missions de réassurance :

- Au titre de la « *présence avancée renforcée* », un détachement de 300 militaires et de chars Leclerc et blindés VBCI est déployé, alternativement en **Estonie** intégré dans un bataillon britannique et en **Lituanie**, au sein d'un bataillon allemand. Ce détachement est engagé en Estonie depuis plus d'un an.
- La France déploie régulièrement des **avions de chasse** appuyés par une centaine d'aviateurs pour assurer la police du ciel dans les Etats baltes.
- La France déploie régulièrement des avions de chasse, des avions de guet aérien AWACS, des avions de surveillance maritime pour assurer des missions de surveillance et de renseignement.
- La France déploie régulièrement des moyens navals en Mer Noire, à l'image de la FREMM Auvergne dont la dernière mission dans la zone remonte à janvier.

De plus, la France, par ses déploiements nationaux aux abords de l'Europe, participe également à la sécurité des Alliés :

- déploiement du groupe aéronaval en Méditerranée ;
- participation à l'exercice Narval 22 en Norvège.

Le Président de la République a acté plusieurs renforcements substantiels de nos contributions à la posture de défense et de dissuasion de l'OTAN. Il a ainsi été décidé de :

1. Accélérer et renforcer le déploiement déjà prévu d'**avions de chasse** dans les Etats baltes, à des fins de protection et de défense de l'Alliance :
 - **Dès la mi-mars, 4 Mirage 2000-5** appuyés par une centaine d'aviateurs seront déployés en Estonie.
 - Depuis hier, des **patrouilles** d'avions de chasse sont engagées, à partir de la France, pour assurer des missions de défense aérienne au-dessus du territoire polonais.
2. Renforcer ponctuellement le dispositif français en **Estonie** : un sous-groupelement d'environ 200 militaires, sera déployé aux côtés de nos alliés danois et britanniques.
3. Accélérer le déploiement de capacités en **Roumanie** dans le cadre de l'OTAN. La France projettera ainsi un élément précurseur à titre national, dans des délais très courts. Ce premier élément, issu du bataillon dit « fer de lance » (« spearhead ») de la Force à très haut niveau de réactivité de l'OTAN (VJTF), sera constitué d'un groupement tactique inter-armes **d'environ 500 militaires**. La VJTF est actuellement commandée par la France. Le Commandant suprême des forces alliées (SACEUR) a sollicité le déploiement du bataillon « Spearhead ». La France assumera, comme elle s'y est engagée, le rôle de nation-cadre de ce déploiement de type présence avancée renforcée en Roumanie. Des contacts sont en cours avec l'OTAN, la Roumanie et les alliés concernés dans cette perspective.

La situation nouvelle créée par l'agression russe en Ukraine rend plus que jamais nécessaire l'expression de la solidarité entre Alliés. Elle requiert de notre part vigilance et réactivité. Ces dispositifs militaires ne visent à aucune escalade, mais simplement à participer à la défense des pays membres de l'OTAN. La France assume ses responsabilités en tant qu'Allié et en tant qu'Etat européen. Elle est au rendez-vous de la sécurité de l'Europe et renforce significativement sa contribution à la réassurance de ses alliés orientaux.

**Délégation à l'information et
à la communication de la défense
DlCoD**

Centre media du ministère des Armées
60 boulevard du général Martial Valin
CS 21623 - 75009 Paris Cedex 15